

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 713

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Escalade

condamnent définitivement tout projet qui en prendrait le chemin.

C'est urgent. Parce que des armées de «sponsors» ne rêvent déjà plus que de compétitions qui leur permettraient, télévision aidant, de fourguer leurs produits (dont les prix sont généralement ignominieusement surfaits) à des masses ébahies. Ils trouveraient d'ailleurs sans peine les jeunes débiles prêts, pour trois sucres et une gourde de renommée, à gesticuler sous leurs couleurs.

Il ne s'agit pas de préserver la montagne. Pas même un quelconque idéal. Mais de s'opposer à des requins puants traînant dans le sillage des «maquereaux des cimes blanches», comme dit Chappaz.

Quant aux petits cons, partisans des compétitions d'escalade, je leur souhaite chrétiennement de s'étrangler dans leurs cordes.

G. S.

COURRIER

Pas d'évêque à Genève

Etrange, le texte que vous publiez dans votre numéro 710 sous le titre «Le temps des passions». A le lire, on a l'impression que son rédacteur ne connaît bien ni Genève, ni la Suisse, ni le problème dont il parle. On attendait mieux d'un organe qui se veut volontiers redresseur de torts et se montre souvent sévère.

Ainsi, votre journal pense que l'opinion des protestants en la matière relève ou du préjugé, ou de la mauvaise foi, et serait le produit de «la frange la plus réactionnaire de l'Eglise protestante». Cette dernière expression, d'ailleurs, la suppose presque tout entière de ce bord-là, par contraste peut-être avec le catholicisme, si progressiste comme on sait ! Voir, à ce propos, le vote récent, en Valais, qui a balayé la loi scolaire qui aurait enfin fait droit, dans une certaine mesure en tout cas, en matière de

liberté religieuse à l'école, à la minorité protestante...

Quant à la position officielle de l'Eglise nationale protestante de Genève, vous la jugez simplement «ahurissante». Pourquoi? L'avez-vous lue attentivement?

Vous dites que la discussion du problème «concerne la seule structure de l'Eglise catholique». Vous savez pourtant que la Constitution fédérale, dans son article 50, met comme condition à l'érection de tout nouvel évêché l'approbation de la Confédération. De plus, Mgr Mamie a demandé à l'Eglise protestante de Genève son avis. Etait-ce pure forme? ou voulait-on une réponse sérieuse? Après tout, dans ce difficile problème des ministères, qui sépare si profondément Eglise romaine et Eglises réformées, les catholiques, s'ils sont vraiment œcuméniques, devraient être reconnaissants au Consistoire de l'Eglise protestante, par sa déclaration claire, de les inviter à réfléchir à l'obstacle n° 1 à l'unité de l'Eglise, c'est-à-dire à l'ambiguïté de leur gouvernement spirituel inextricablement lié à l'Etat du Vatican. Et ce qu'on pourrait attendre d'un organe comme le vôtre, dit de gauche, c'est que dans un tel sujet il défende la démocratie en se souvenant que la gauche, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, jugeait avec raison inacceptable la présence d'un nonce apostolique à Berne. Elle ne voulait pas ouvrir la porte aux intrigues vaticanes. Elle ne voulait pas non plus favoriser une Eglise particulière. Elle voyait juste. Et on a eu tort, dans les années vingt, de laisser faire Motta. Mais si on ne peut pas changer le passé, il serait bénéfique de voir le fond du problème qui nous occupe où il est, et non de le régler en quelques phrases où l'indigence de l'information le dispute à la malveillance. Quant à l'Eglise «sûre d'elle-même» que vous évoquez en fin d'article, le protestant que je suis ne peut la reconnaître que dans l'Eglise catholique romaine, qui ne l'a que trop été tout au long de son histoire. Une Eglise réformée véritable ne peut être sûre que de la Parole de Dieu.

G. Mützenber

Réd. CQFD.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Pas seulement le pétrole, mais aussi l'électricité

Le 21 novembre 1983, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'ASPEA (Association suisse pour l'énergie atomique), M. Edouard Kiener, chef de l'Office fédéral de l'énergie, a affirmé qu'il ne fallait pas mettre les économies d'énergie en concurrence avec la production d'énergie. Qu'est-ce à dire?

Notre société est, pour l'instant encore tout au moins, victime du mythe de l'expansion économique: il faut produire le plus possible de n'importe quoi, pourvu que cela se vende. Si la demande du n'importe quoi est en hausse, il faut produire davantage. Si la demande menace ensuite de diminuer, on est contraint de la stimuler pour utiliser à fond la capacité de production qui a été mise en place. Lorsqu'on n'arrive pas à redresser cette demande du n'importe quoi, ça chagrine les économistes, car des investissements sont mal rentabilisés, sans parler du fait que des places de travail sont supprimées et des braves travailleurs, si possible étrangers, renvoyés chez eux. De suggérer dans un tel contexte qu'il faut restreindre la consommation de quoi que ce soit est blasphématoire.

CONTRADICTION MAJEURE

Dans le domaine de l'énergie, on est un peu embêté. En effet, pour des raisons extérieures à l'aberrant système économique dans lequel nous avons réussi à nous embourber, il est devenu nécessaire de tenir un discours favorable aux économies d'énergie. Mais ce discours est en parfaite contradiction avec le discours économique dominant, qui pousse à la construction de plus en plus de centrales de production en vertu de l'acte de foi que la consommation du n'importe quoi «électricité» doit, elle aussi, toujours augmenter.

Il résulte de cette contradiction que M. Kiener est obligé de se livrer à un numéro de trapèze pour